Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Ameublement, veuillez visiter :
bpameublement.fr/annales-sujets-et-corriges

TEXTE

Jean Zay fut ministre (radical-socialiste) de l'Education nationale de 1936 à1939. Favorable à la Résistance dès 1940, il fut assassiné par la milice en 1944.

« Tous les prisonniers finissent par se ressembler en quelque chose, a écrit Anatole France[1]. Le régime qui leur est commun détermine en eux certaines anomalies particulières par lesquelles ils se distinguent à la longue des hommes qui vivent librement. » De son côté, Ludovic Naudeau[2], après un séjour dans les prisons russes, constatait : « Très vite, pour les infortunés qui y végètent, la prison devient un monde, un monde circonscrit, restreint, mais un monde où toutes les caractéristiques particulières à chaque être humain continuent à se manifester, où le bavard pérore, où l'organisateur tend à organiser et où le voleur persiste à voler. »

Remarques nullement contradictoires. La promiscuité de la prison, le nivellement brutal qu'elle opère émoussent dans le troupeau des captifs tout ce qui était habitudes sociales, mécanismes acquis, conventions. Les prisonniers finissent par se ressembler entre eux comme des galets que le flot a longuement roulés les uns contre les autres. Les « anomalies particulières » qui les distinguent peu à peu des hommes libres sont surtout une espèce de réserve craintive, d'hésitation sournoise dans les gestes et les paroles, une sauvagerie rancunière. Mais, en même temps, les ressorts profonds de l'individu se sont révélés, accentués. Ce qu'il y avait de plus original en lui, de plus instinctif, bon ou mauvais, a dominé le reste. Plusieurs se transforment en types purs[3], qui pourraient servir à l'étude d'une passion, d'un vice, d'une manie, d'une force d'âme.

À Clermont-Ferrand, du haut de ma fenêtre, qui dominait la cour intérieure de la prison, j'ai pu contempler des journées entières, à travers mes barreaux, ces échantillons divers d'humanité. J'ai vu le révolté, toujours hargneux, en bataille, dressé contre chaque exigence du règlement, méprisant ceux de ses compagnons qui n'écoutaient pas ses conseils séditieux et promenant toute la journée, d'un bout à l'autre de la cour, d'un pas fébrile, son corps frémissant, son visage convulsé. J'ai vu l'indifférent qui, au sortir du dortoir, à peine réveillé, allait s'accroupir dans le caniveau ou à l'angle du mur pour continuer d'y dormir, n'émergeant de sa torpeur que pour étendre la main à la distribution des gamelles et en absorber le contenu, sans même le considérer. J'ai vu l'adaptable, l'heureux caractère capable de se plier à toutes les situations et d'y aménager sa quiétude ; celui-là organisait des jeux bruyants dans la cour, racontait de joyeuses histoires, remontait les défaillants d'une claque dans le dos. Au bout de quelques semaines, il s'était fait employer à la cuisine ou au greffe, s'était incorporé à la machinerie pénitentiaire, semblait avoir toujours vécu dans ce lieu, en être l'émanation, le produit naturel. J'ai contemplé dans son désespoir, asphyxié comme un poisson sur le sable, l'être délicat qu'une aventure ou une opinion avait jeté en prison et dont chaque pensée, chaque mouvement, se blessait aux angles des couloirs, se heurtait aux barreaux, aux grilles: visage douloureux, perpétuellement tendu dans une attente anxieuse, tour à tour agité par une espérance ou accablé par une déception, sensitif déchiré à chaque pas, jusqu'au jour où, le temps faisant son oeuvre, une sérénité chèrement acquise baignait son visage d'une mélancolique sagesse. A ses côtés, le dévisageant sans fraternité, passait l'habitué, l'hôte périodique de la prison, vieux vagabond ou jeune voyou, prudent et méthodique, qui savait dès son arrivée où s'asseoir, à qui parler, comment obtenir une couverture ou une cuillère, soins essentiels.

La nuit venue, la cour vidée, le troupeau parqué dans les dortoirs, mille bruits étouffés, toujours les mêmes, permettaient à l'imagination de ne point perdre contact avec ces spectacles, à présent invisibles. Des chants nostalgiques ou cyniques, des propos de parties de cartes, des querelles, des discussions passionnées montraient que, dans les ténèbres, chacun demeurait fidèle à lui-même. Ce qu'on imaginait aussi, sans en rien percevoir, c'étaient les lourdes insomnies, les corps qui se retournent sur la paillasse, les songes brûlants, toute la vie mystérieuse, pitoyable et menaçante, d'une nuit de prison.

Jean ZAY - *Souvenirs et solitude*

1 Ecrivain français (1844 – 1924)
2 Journaliste et grand reporter au quotidien *Le Journal.*
3 Personnes qui caractérisent un défaut, une qualité…

COMPREHENSION DU TEXTE (12 points)

Toutes les réponses devront être justifiées.

1°) En vous aidant de l'introduction, dîtes pour quel motif est vraisemblablement emprisonné l'auteur (2 points)

2°) Pourquoi l'opinion d'Anatole France et celle de Ludovic Naudeau sont-elles apparemment contradictoires ? (3 points)

3°) Que pense personnellement l'auteur de ces jugements ? (2 points)

4°) Caractérisez brièvement (5 ou 6 lignes) les portraits des différents prisonniers présentés dans le troisième paragraphe. (5 points)

EXPLICATION DU TEXTE. (8 points)

5°) Expliquez les mots et expressions dans le sens du texte : (4 points)
- promiscuité (ligne 8)
- nivellement (ligne 8)
- hésitation sournoise (lignes 12/13)
- machinerie pénitentiaire (ligne 29)

6°) Quelle atmosphère transparaît dans le dernier paragraphe ? Justifiez votre réponse par un relevé de mots significatifs. (2 points)

7°) Expliquez l'image : « troupeau parqué ». (2 points)

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.